



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles 27, 68, 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet du marché :

Assistance juridique, financière, administrative et technique à Saint-Louis Agglomération pendant la phase de clôture et garantie de parfait achèvement du prolongement de la ligne 3 du tramway entre Bâle et Saint-Louis

4. Classification CPV :

71300000-1 : Services d'ingénierie
79111000-5 : Services de conseil juridique
66171000-9 : Services de conseils financiers
71241000-9 : Études de faisabilité, service de conseil, analyse

5. Titulaire :

EURYAL
1, rue de Copenhague
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM

6. Montant des prestations :

Montant global et forfaitaire (montant total des missions 01 à 09) de 294 918,00 € HT.

7. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères pondérés suivants :



Critères de jugement des offres	Pondération
Valeur technique appréciée à partir de la note méthodologique fournie par le candidat	70%
Prix des prestations	30%

8. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n° 19-340 du 02/01/2019.

9. Date d'attribution du marché :

Jeudi 31 janvier 2019

10. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Mercredi 30 janvier 2019

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

11. Date d'envoi du présent avis :

Jeudi 31 janvier 2019

